



Pour que vive la neuropsychologie clinique !

L'A.R.N.P.N. n'est pas une association de plus dans le champ de la neuropsychologie. Aucune autre association ne s'est donnée comme projet de rassembler, au niveau national, les psychologues spécialisés en neuropsychologie clinique.

Psychologue ? « Neuropsychologue » ?

Nous pensons qu'il est possible de promouvoir notre spécialité, de s'en réclamer tout en étant profondément attaché à l'unité de la psychologie et à son titre unique. Il nous semble responsable d'affirmer que nous ne pouvons pas tout faire dans tous les domaines et qu'une pratique de haut niveau implique un investissement conséquent, dans tel ou tel champ de la psychologie clinique.

L'objectif de l'A.R.N.P.N. est la création d'une organisation professionnelle dédiée aux cliniciens spécialisés en neuropsychologie, afin de :

- ☞ soutenir, promouvoir et défendre le développement de nos pratiques ;
- ☞ représenter les psychologues neuropsychologues auprès des instances officielles des psychologues ;
- ☞ améliorer la lisibilité de nos pratiques, de nos besoins et de nos attentes ;
- ☞ consolider les liens entre praticiens et chercheurs.

Qui est concerné ?

Tous les psychologues ayant une pratique professionnelle en neuropsychologie clinique et/ou une formation qualifiante dans ce domaine.



Comment atteindre ces objectifs ?

- ☞ En créant des liens entre les psychologues et entre les différents groupes existants. Un large réseau existe, il doit maintenant se densifier.
- ☞ En établissant un état des lieux de la neuropsychologie clinique telle qu'elle est pratiquée par les psychologues. Ce travail de recensement est en cours dans les régions. Des fiches thématiques ont été créées pour permettre d'avancer rapidement sur ces questions.
- ☞ En tissant des liens avec les différents acteurs de la profession, les organisations professionnelles comme la F.F.P.P, le S.N.P. mais aussi le G.R.E.C.O., la S.N.L.F ou encore le G.R.P.N. ou Sinnapse.
- ☞ En faisant entendre notre voix sur de nombreux dossiers, une fois l'état des lieux achevé : inflation galopante des masters à dominante neuropsychologique ; développement d'une psychométrie francophone de haut niveau ; promotion de nos activités auprès du public, des autres professionnels ; réglementation du code de déontologie, etc., autant de questions aujourd'hui débattues en l'absence d'une représentation forte de la neuropsychologie clinique.

Pourquoi adhérer et à quel prix ?

Chaque voix compte. Le nombre d'adhérents à lui seul sera déterminant pour acquérir une légitimité d'action.

Nous souhaitons avant tout que chacun, à son niveau, puisse s'impliquer dans les projets de l'association. C'est pourquoi nous avons laissé ouverte la possibilité d'une adhésion gratuite.

Toutefois, la communication, les rencontres à travers le pays ainsi que la mise en place des journées nationales telles qu'elles sont définies dans notre projet demanderont un investissement financier à terme. Il est donc également possible de participer dès à présent sous la forme d'un don. Choisissez votre adhésion en fonction de vos moyens et désirs.

Pour en savoir plus, retrouvez nous sur le site www.arnpn.fr



ARNPN

Association pour le Rassemblement National des Psychologues Spécialisés en Neuropsychologie

FORMULAIRE D'ADHESION

Nom : Prénom :

Lieu d'exercice :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° ADELI : (*joindre la copie du diplôme si vous n'avez pas ce numéro*)

Téléphone :

Adresse mail :

Je souhaite devenir : (*Cocher la case*)

Membre actif de l'association A.R.N.P.N.

À ce titre, je reconnais avoir pris connaissance des statuts.

Membre actif et de soutien de l'association A.R.N.P.N.

À ce titre, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et verse un don de 15 € (par chèque à l'ordre de « ARNPN »)

Fait à

le /..... /.....

Merci de faire précéder la signature de la mention :

« J'atteste sur l'honneur avoir une pratique en neuropsychologie »

Pour les personnes en recherche d'emploi, joindre une copie de votre formation diplômante en neuropsychologie.

Signature :

Envoyer ce formulaire dûment rempli ainsi que :

- le chèque libellé à l'ordre de « A.R.N.P.N. » pour les membres actifs et de soutien
- la copie du diplôme (si vous ne possédez pas de numéro ADELI)

A l'attention de Melle Marion BESSE/ A.R.N.P.N.

Par voix postale : 57 bis rue de Paris 03200 VICHY

Par courrier électronique : marionbesse@gmail.com

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'association à l'adresse bureau@arnpn.fr

Association à but non lucratif régie par la loi 1901

www.arnpn.fr



ARNPN

Association pour le Rassemblement National des Psychologues Spécialisés en Neuropsychologie

Psychologues spécialisés en neuropsychologie :

Vers un rassemblement national

Association à but non lucratif régie par la loi 1901

www.arnpn.fr